

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 119

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

## ARTICLE 7

À l'alinéa 48, supprimer les mots :

« , dans les conditions prévues par le même code, ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention inutile.